

TER HAUTS-DE-FRANCE

VOYAGEZ À PETIT BUDGET



- **75% DE RÉDUCTION**
- VALABLE 6 MOIS
- RÉSERVÉ AUX PERSONNES AUX REVENUS MODESTES OU EN SITUATION DE HANDICAP*

* voir conditions au dos

COUP DE POUCE, LE BILLET QUI FACILITE VOTRE MOBILITÉ

QUELS AVANTAGES ?

Pendant 6 mois, bénéficiez de 75% de réduction sur tous vos trajets en TER dans les Hauts-de-France, vers Paris (hors Transilien) ou sur la ligne Le Tréport <> Abancourt.

POUR QUI ?

L'offre Coup de Pouce est réservée aux :

- Primo demandeurs d'emploi de moins de 25 ans
- Demandeurs d'emploi indemnisés en dessous du SMIC
- Demandeurs d'emploi non imposables ayant épuisé leurs droits
- Stagiaires de la formation professionnelle rémunérés en dessous du SMIC
- Titulaires d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (ou ancien Contrat Emploi Solidarité)
- Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
- Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé
- Volontaires Civils de Cohésion Sociale et de Solidarité
- Titulaires du droit IRIS du réseau ilévia

COMMENT EN FAIRE LA DEMANDE ?

- Sur [ter.sncf.com](https://www.ter.sncf.com) rubrique Tarifs & Achat > Billet
- Après vérification de votre dossier, **le droit à l'offre Coup de Pouce sera inscrit sur votre carte Pass Pass**. Si vous n'en possédez pas, elle vous sera gratuitement envoyée à domicile.

COMMENT ACHETER MES BILLETS ?

- Chargez vos billets Coup de Pouce sur la carte Pass Pass **aux guichets et distributeurs régionaux** de toutes les gares des Hauts-de-France et à Paris Nord.

COMMENT VOYAGER AVEC PASS PASS ?

- Validez votre carte avant de monter à bord sur l'un des valideurs présents en gare.

POUR EN SAVOIR PLUS :

➤ [ter.sncf.com](https://www.ter.sncf.com)

➤ 0 805 50 60 70
(service et appel gratuit)

➤ Gares et boutiques SNCF